



## Dépot de plainte non présentation d'enfant

Par **Karineetstéphane**, le **03/06/2008** à **11:10**

Bonjour,

j'ai déposé une plainte suite à non présentation d'enfant après avoir déposer plusieurs main courante, cela fait environ 20 mois qu'elle refuse de me donner mon fils, elle ne respecte pas mon droit de visite fixer par le juge.

Que va-t-il se passer maintenant ?

En vous remerciant.